

110 ANS DU STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

1917 – 2027

Loi du 27 juillet 1917

Une reconnaissance de la Nation envers ses enfants



*La Nation reconnaissante
protège ses enfants.*
G. Clemenceau





*La Nation reconnaissante
protège ses enfants.*
G. Clemenceau



**LOI DU
27 JUILLET 1917**
de Georges Clemenceau
instaurant le statut de
PUPILLE DE LA NATION

En 2027,
faisons entendre
leur histoire.

SOUTENEZ LES PUPILLES
DE LA NATION, AUJOURD'HUI
PLUS QUE JAMAIS.

LA NATION A OUBLIÉ CERTAINS,

Continuons à les soutenir.



SPÉCIAL 110 ANS

PRÉPARONS LE LIVRE DES SOUTIENS

À l'approche du 110^e anniversaire du Statut de Pupille de la Nation, la FNAPOG lance un appel aux témoignages, souvenirs, messages de solidarité et contributions qui constitueront le futur **Livre des Soutiens 2027**.



MÉMOIRE • RECONNAISSANCE • SOLIDARITÉ • JUSTICE

UN DEVOIR MORAL, UN ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

« Spécial 110 ans du Statut de Pupille de la Nation dans ce numéro »

FNAPOG

ÉDITORIAL – Journal des Orphelins de Guerre et Pupilles de la Nation N°6

110 ans du statut du Pupille de la Nation

Ensemble pour faire avancer notre combat

Chères adhérentes, chers adhérents,

À travers cette nouvelle édition du journal de la FNAPOG, nous souhaitons avant tout saluer l'engagement de chacune et chacun d'entre vous. Dans un contexte toujours exigeant, notre fédération continue d'avancer avec une conviction forte : la solidarité, le partage de nos expériences et la défense de nos valeurs demeurent les piliers de notre action collective.

La FNAPOG poursuit son travail de représentation, d'accompagnement et de dialogue auprès des institutions et de l'ensemble de nos partenaires. Notre ambition reste inchangée : défendre les intérêts de nos adhérents afin d'obtenir une indemnisation à la hauteur du sacrifice de nos parents.

Malgré les refus successifs auxquels nous sommes confrontés, nous poursuivons ce combat avec détermination, responsabilité et dignité. Notre volonté est de porter des propositions concrètes, justes et réalistes afin que la voix des Pupilles de la Nation soit enfin entendue et reconnue.

Ce numéro met en lumière plusieurs initiatives et projets qui illustrent le dynamisme de notre association. Les actions menées démontrent que, malgré les difficultés, notre mobilisation demeure intacte et que notre engagement collectif continue de grandir.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui contribuent à la vie de la fédération : bénévoles, responsables associatifs et adhérents. Votre implication est essentielle et donne tout son sens à notre action commune.

Plus que jamais, la force de la FNAPOG réside dans sa capacité à rassembler. Continuons à faire entendre notre voix, à partager nos actions et à construire ensemble une fédération ambitieuse, utile et tournée vers l'avenir de tous les Pupilles de la Nation.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Marie-Louise Lorenzon

Présidente Nationale

110 ans après la loi de 1917 : la Nation est-elle toujours fidèle à ses Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre ?



Madame, Monsieur,

En **1917**, au cœur de la guerre, **Georges Clemenceau** faisait une promesse forte : la Nation prendrait en charge ses enfants frappés par la perte d'un parent Mort pour la France.

En 2027, cette loi aura **110 ans le 27 juillet**.

Aujourd'hui, les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre encore en vie ont en moyenne plus de 85 ans. Beaucoup témoignent d'un sentiment d'oubli, voire d'inachèvement de la reconnaissance que la Nation leur doit.

Dans ce contexte, la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG) lance le "**Livre des soutiens – 110 ans**", afin de poser une question simple mais essentielle :

La promesse de la Nation a-t-elle été pleinement tenue ?

Nous sollicitons votre position à travers 3 questions directes :

- Que représente pour vous un Pupille de la Nation aujourd'hui ?
 - Considérez-vous que la loi de 1917 doit évoluer pour permettre une reconnaissance au-delà de 65 ans ?
 - La République ayant su reconnaître et réparer toutes les autres blessures de l'Histoire, seriez-vous favorable à un examen sérieux du statut des Pupilles de la Nation aujourd'hui très âgés ?
- Autorisez-vous la publication de votre réponse ?

Votre réponse, qu'elle soit brève ou développée, contribuera à un travail de Mémoire, mais aussi à un débat légitime sur la fidélité de la Nation à ses engagements.

Nos soutiens sont nombreux, vous aussi et pour l'Histoire gravez votre nom dans cette publication.

– Le Livre Blanc (2022) : <https://fnapog.fr/le-livre-blanc-des-pupilles-de-la-nation-orphelins-de-guerre/>

– Les soutiens : <https://fnapog.fr/nos-soutiens/>

À l'heure où les derniers témoins disparaissent, votre position compte. Elle témoignera de votre attachement à la **valeur ultime de la République, le sang versé pour elle**.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Marie-Louise LORENZON

Présidente Nationale

secretariat@fnapog.fr

<https://fnapog.fr/>



Réunis en **Congrès national à Valence en 2025**, les représentants et adhérents de la **Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG)** ont souhaité, à l'unanimité, porter à la connaissance des autorités de la République la présente requête.

Ce Congrès s'est tenu dans un esprit de responsabilité, de mémoire et de fidélité aux valeurs républicaines qui fondent l'engagement de la FNAPOG depuis sa création.

Il a permis de dresser un constat lucide sur la situation des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, **tous conflits confondus**, et de rappeler l'urgence d'une reconnaissance et d'une réparation attendues depuis trop longtemps.

À l'aube de cette nouvelle année, la FNAPOG adresse ses **vœux respectueux et républicains** aux **élus de la Nation**, parlementaires, membres du Gouvernement et représentants des institutions, avec l'espoir sincère que l'année à venir soit celle du dialogue, de l'écoute et de décisions justes à l'égard de celles et ceux que la République a adoptés lorsque leurs parents sont morts pour la France.

La FNAPOG appelle les **élus de la République** à **porter la voix des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre** au sein des **instances où se décident les politiques publiques**, qu'il s'agisse du Parlement, du Gouvernement, des commissions compétentes ou des instances consultatives.

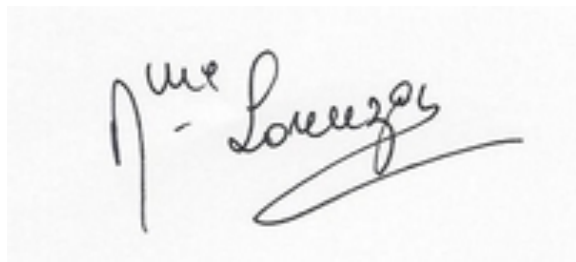
En relayant cette parole, ils contribueront à faire vivre concrètement l'engagement pris par la Nation envers ses Pupilles et à garantir que leurs réalités soient pleinement prises en compte.

La FNAPOG adresse également ses **vœux les plus chaleureux** à l'ensemble de ses **adhérents**, à leurs familles, ainsi qu'aux Pupilles de la Nation de toutes générations.

Que cette nouvelle année soit porteuse de solidarité, de reconnaissance et de transmission, alors que notre génération vieillit et que le devoir de mémoire repose désormais aussi sur les plus jeunes.

C'est dans cet esprit de **responsabilité collective**, de **continuité intergénérationnelle** et de **fidélité à l'engagement pris par la Nation en 1917**, que la FNAPOG soumet la présente requête, avec la conviction qu'il n'est jamais trop tard pour réparer une injustice.

La Présidente Nationale

A handwritten signature in black ink, reading "Marie-Louise Lorenzon". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Marie-Louise Lorenzon

Envoyez-nous un email de soutien à secretariat@fnapog.fr

REQUÊTE FNAPOG – 2026

Présentée par la

Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation
et Orphelins de Guerre (FNAPOG)

Maison des Sociétés, 16, rue Aristide Briand, 62000 Arras.

www.fnapog.fr secretariat@fnapog.fr

OBJET DE LA REQUÊTE

La présente requête a pour objet de sensibiliser les élus de la République en responsabilité gouvernementale sur l'urgence de **respecter pleinement le statut de Pupilles de la Nation et d'Orphelins de Guerre**, et de réparer une inégalité persistante de reconnaissance et de traitement.

RAPPEL DU STATUT DE PUPILLE DE LA NATION

Le statut de Pupille de la Nation repose sur un **contrat d'adoption à vie par la République**, prononcé par jugement du Tribunal civil, au bénéfice des enfants de moins de vingt-et-un ans dont l'un des parents a été blessé ou tué lors d'une guerre, d'un conflit ou au service de la République.

Nous étions mineurs lorsque nous avons perdu nos parents.

Nous sommes aujourd'hui des adultes.

CONTINUITÉ DU PRÉJUDICE – COMME NOUS

Comme nous, les enfants qui obtiennent aujourd'hui le statut de Pupilles de la Nation connaîtront le même parcours :

Ils grandiront, deviendront majeurs, et porteront durablement les conséquences d'une perte subie dans l'enfance.

La majorité civile ne met pas fin au préjudice moral, ni aux ruptures affectives, familiales et sociales provoquées par ce deuil précoce.

La politique de reconnaissance nationale ne peut donc être figée dans le temps ni limitée par l'âge auquel la demande est formulée.

Elle doit s'inscrire dans une vision **juste, cohérente et égalitaire**, fondée sur la **nature du préjudice**, et non sur la date à laquelle il est exprimé.

Pour eux comme pour nous, il est nécessaire d'assumer pleinement une **responsabilité collective** :

réparer, dans le cadre de la loi, les douleurs causées par la perte des parents.

Cette réparation n'est ni un avantage ni une exception, mais l'expression concrète de la **solidarité nationale** et du respect de **l'égalité entre les citoyens**.

Reconnaître aujourd'hui les adultes que nous sommes, c'est aussi protéger les enfants qu'ils sont encore.

CHAMP D'APPLICATION DE LA DEMANDE

La FNAPOG demande une politique de reconnaissance nationale assortie d'une réparation à l'égard des **Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, tous conflits confondus**, qui n'ont bénéficié d'aucun dispositif indemnitaire à ce jour.

Nous reconnaissons comme légitimes, et ne contestons pas, les dispositifs accordés à certaines catégories de Pupilles et d'Orphelins.

Ce que nous contestons, c'est que la Nation n'assume pas sa responsabilité **selon le principe d'égalité**, et que la solidarité nationale ne joue qu'en faveur de certaines catégories, laissant en dehors de toute réparation :

- Des combattants,
- Des victimes civiles,
- Des familles massacrées ou déportées,
- Des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre oubliés de l'Histoire.

DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE CONCERTATION

La FNAPOG demande l'ouverture d'un **dialogue officiel** avec les ministères et les parlementaires concernés afin d'élaborer une proposition de réparation pour les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre, **sans distinction de conflit, de période ou de théâtre d'opérations**, dès lors qu'ils n'ont pu bénéficier :

- Des dispositifs de **2000**,
- **2004**,
- **2005** (loi en faveur des Harkis),
- **2022** (enfants de Harkis).

Cette concertation aurait pour fondement la restitution de la « **dette de la Nation** », telle que voulue par **Georges Clemenceau**.

UNE RÉPARATION

Cette réparation :

- N'est **pas** une allocation de combattant,
- Ne confère **aucun statut militaire**,
- Repose exclusivement sur le **préjudice subi du fait du parent Mort pour la France**,
- Relève de la **dette morale de la Nation envers ses Pupilles et Orphelins**.
- Obtention de la demi-part fiscale

Elle pourrait être **alignée, à titre de référence**, sur l'Allocation de Reconnaissance versée aux anciens combattants.

Modalités souhaitées

- Sous forme d'une **allocation annuelle** ;
- Avec **effet rétroactif à compter de l'âge de 65 ans** ;
- Garantie aux **Pupilles de la Nation mineurs actuels** lorsqu'ils atteindront cet âge.

RÉALITÉ HUMAINE

Comme d'autres enfants victimes de guerre, nous avons souffert, avec une souffrance aggravée par l'absence définitive d'un, parfois de deux parents.

Nous avons connu :

- Des ruptures affectives et sociales profondes,
- Des parcours scolaires et professionnels fragilisés,
- Des traumatismes durables.

Nous rappelons à ce titre le **“Livre blanc des Pupilles”**, qui fait état de nombreux témoignages de ces enfances brisées.

AUTRES DEMANDES

Accès aux écoles militaires

La FNAPOG demande que l'accès aux écoles et lycées militaires soit accordé **de plein droit**, avec la notion de résultats scolaires adaptés, aux **petits-enfants et futurs petits-enfants** des Pupilles de la Nation.

Devoir de mémoire

Il appartient désormais à nos descendants de faire vivre la mémoire de ces valeureux disparus.

Nous demandons notamment :

- Que les conflits mondiaux du XX^e siècle soient pleinement enseignés ;

- L'explication du statut des **Incorporés de force d'Alsace-Moselle** et de l'Annexion de fait ;
- la reconnaissance du statut des **Patriotes Résistants à l'Occupation (PRO)**, déportés avec leurs familles ;
- L'enseignement, dès le collège, de la notion de **victimes civiles de guerre** et de victimes collatérales.

CONCLUSION

La FNAPOG ne sollicite ni privilège ni faveur, mais la **réparation d'une inégalité historique**.

Il s'agit d'un **acte de justice républicaine**, attendu depuis plusieurs décennies par celles et ceux que la Nation a adoptés lorsque leurs parents sont morts pour elle.

Le temps presse.

Notre génération s'éteint.

La République ne peut pas laisser ses Pupilles de la Nation disparaître dans l'oubli.

ASSEMBLEE GENERALE 2026 DE LA FNAPOG

mercredi 14 et jeudi 15 octobre 2026

Hôtel Ibis Styles Paris Bercy

77, rue de Bercy – 75012 Paris

(M° Bercy – ligne 14 – sortie n° 6)

En 2025, la FNAPOG avait souhaité organiser un congrès en souvenir du 80^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et pour rendre hommage à ceux qui avaient **résisté et souvent payé de leur vie leur engagement, lequel congrès fut un succès et nous réitérons nos félicitations à celles et ceux qui s'étaient impliqués** dans son organisation ; **mais** cette année, nous en revenons à une Assemblée Générale classique.

Ainsi, notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire 2026 se tiendra à l'hôtel Ibis Styles Paris Bercy les 14 et 15 octobre ; les participants y prendront leurs repas et y seront hébergés.

Celle-ci se déroulera sur deux demi-journées. Elle débutera le 14 octobre par le déjeuner à 12 h 00 pour se terminer après le déjeuner du 15, soit vers 14 h 00. Les frais de restauration et d'hébergement seront pris en charge par le National. L'ordre du jour s'établira comme suit :

14 octobre 2026 :

12 h 00 : Déjeuner à l'hôtel

14 h 00 : Accueil des participants, émargement de la feuille de présence et vérification des pouvoirs

14 h 30 : Ouverture de la séance

I – Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025

II – Rapport moral 2025 présenté par la Présidente nationale

III – Rapport d'activité 2025 présenté par la Secrétaire nationale

IV – Rapport financier 2025 présenté par le Trésorier national

V – Rapport du Contrôleur aux comptes 2025

VI – Quitus au Trésorier

18 h 00 : Fin de la première séance

20 h 00 : Dîner à l'hôtel

15 octobre 2026 :

08 h 30 : Emargement de la feuille de présence

09 h 00 : Ouverture de la seconde séance

VII – Budget Prévisionnel 2026

VIII – Approbation du changement de siège social de la FNAPOG voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 14 novembre 2025

IX – Fixation du montant de la cotisation 2027

X – Règlement intérieur, approbation par l'Assemblée

XI – Le « **Livre des soutiens – 110 ans** », approbation par l'Assemblée

XII – La Communication par le « Webmaster »

XIII – Questions diverses

12 h 00 : Fin des débats, clôture de la séance et déjeuner à l'hôtel

Il est demandé aux adhérents de renvoyer le bulletin « Participation / Pouvoir » reçu par courrier

FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE
F.N.A.P.O.G.
Délégation du Morbihan



PROCÈS-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 11 avril 2026
A KERVIGNAC (Morbihan)

Le onze avril deux mille vingt-six à 10 heures 30, les membres de l'association dénommée Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (F.N.A.P.O.G.) dont le siège social est situé 14 rue de la Marne à 56260 LARMOR-PLAGE se sont réunis sur convocation en assemblée générale au restaurant scolaire, Le Pré Carré, rue du Stade à 56700 KERVIGNAC.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire en cas de procuration possible.

Madame LE HIR Odile préside l'assemblée. Madame THÉRY Hermine assure les fonctions de secrétaire de séance.

Avant de déclarer ouverte l'assemblée générale ordinaire une minute de silence à la mémoire de nos chère(her)s défunt(e)s est observée.

Cette année nous comptons 6 décès, à savoir :

- Monsieur AUIAIS Jacques de ST JOACHIM (44)
- Madame JOHANNEL Blandine de VANNES (56)
- Monsieur LE FÉE Eugène d'HENNEBONT (56)
- Madame MENANT Marie-Claude de NANTES (44)
- Monsieur MENAY André de MUZILLAC (56)
- Madame OLICARD Monique de ESTEZARGUES (30).

Présentation des personnalités :

- Madame le Maire de KERVIGNAC.
- M. Henri PATUREL, Président de la délégation de Normandie, Trésorier National, Vice-Président National et webmaster de nos sites Pupille-Orphelin et fnapog.fr et représentant les pupilles de la Nation au sein de l'ONaCVG National qui, dans un courrier de la Présidente Nationale Mme LORENZON Marie-Louise, a été délégué afin de représenter le Bureau National.
- Madame GESLIN, Directrice de l'ONaCVG du MORBIHAN, absente excusée
- Madame JOURDA, Sénatrice, absente excusée

ORDRE DU JOUR

- Accueil de Madame le Maire de KERVIGNAC
- Intervention des personnalités
- Présentation du Bureau et du Conseil d'Administration
- Rapport d'activités
- Rapport moral
- Présentation des comptes
- Débats (questions / réponses)

11 H 35 / 11 H 45 – Courte pause

11 H 45 – Formation du cortège pour se rendre au Monument aux Morts

12 H – Cérémonie avec dépôt de gerbe, chant, musique suivant disponibilité

12 H 30 (environ) – Vin d'honneur.

L'assemblée générale ordinaire est déclarée ouverte à 10 heures 30.

A cette présente assemblée, le nombre d'adhérents présents s'élève à 34. Le nombre de procurations s'élève à 40 (procurations attribuées aux membres du bureau et du Conseil d'Administration) soit 5 procurations par personne.

Le quorum étant atteint, la Présidente donne lecture de l'ordre du jour

A – PRESENTATION DU BUREAU :

Comme vous avez pu le remarquer lors de la signature du registre de présence, une personne était présente aux côtés de Mme THÉRY. Il s'agit de Mme GUILLARD Anne, nouvelle adhérente sympathisante depuis août 2025. Par courrier en date du 13 février 2026 elle a souhaité apporter sa contribution à l'association en qualité de membre active ou suppléante. Après consultation du Bureau et du conseil d'administration et si vous n'y voyez aucune objection, nous accueillons avec joie Mme GUILLARD au sein de la délégation du Morbihan. Ses fonctions resteront à définir lors d'une prochaine réunion de bureau.

Je tiens à remercier l'ensemble de mes camarades (bureau et conseil d'administration) pour le travail accompli et le soutien qu'ils m'ont apporté. Remerciements tous particuliers à :

- Mme BIHOUISE Martine, notre vice-présidente et trésorière,
- Mme THÉRY Hermine, notre secrétaire,

pour leur dévouement et leur investissement au sein de la délégation en participant au bon fonctionnement de la délégation de la FNAPOG 56 – GRAND OUEST.

Comme chaque année je vais vous présenter le bureau et le conseil d'administration.

- Martine BIHOUISE, vice-présidente et trésorière,
- Hermine THÉRY, secrétaire,
- Patrice THÉRY membre et porte-drapeau titulaire,
- Jean-Pierre LE HIR, censeur aux comptes et porte-drapeau titulaire.

Membres du Conseil d'Administration :

- Robert LE DEVENDEC, ancien porte-drapeau,
- Jean-Claude GUEHENNEUX, ancien porte-drapeau,
- M. RIO Henri, ancien porte-drapeau.

Deux adhérentes sympathisantes aident régulièrement dans l'organisation de l'assemblée à savoir :

- a) Mme LE DEVENDEC Nicole
- b) Mme RIO Josiane.

Je tiens à remercier également :

- le Président de l'Association des Anciens Combattants de Kervignac qui nous a fait l'honneur d'accepter le rôle de maître de cérémonie au monument aux morts, M. Pierre RIO,
- Le Vice-Président, M. Jean-Yves LE FLOCH ainsi que les porte-drapeaux de Kervignac toujours présents.

POUR INFORMATION :

La Présidente indique qu'à la suite d'une opération cardiaque, elle a décidé de ne plus siéger à la commission de solidarité de l'ONACVG à VANNES. Elle en a informé Mme GESLIN directrice de l'ONACVG du MORBIHAN.

Désormais Monsieur THÉRY Patrice, pupille de la nation et porte-drapeau titulaire, représente la FNAPOG 56 à ladite commission.

Elle indique qu'en cas de difficultés ponctuelles chaque adhérent peut être aidé car, en tant que pupille de la nation, il est ressortissant de l'ONACVG.

Les dossiers sont à retirer soit par l'intermédiaire de la Présidente, soit directement à l'Office à l'adresse suivante :

Office National des Combattants et Victimes de Guerre
Service départemental du Morbihan - Préfecture du Morbihan- 24 Place de la République –
BP 501 - 56019 VANNES CEDEX.

B – RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2025

De nombreux déplacements ont été effectués tant au niveau de Lorient, de Vannes, d'Hennebont, de Penthièvre et de Kervignac dont voici la liste détaillée (qui a été remise aux adhérent(e)s lors de leur arrivée).

- **13 janvier 2025** – Vœux du Maire de LORIENT

- **30 janvier 2025** – Cérémonie Libération AUSCHWITZ à VANNES (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **17 février 2025** – Cérémonie Gendarmerie à VANNES (porte-drapeau : Jean-Pierre)
- **21 février 2025** – RDV Mme le Maire KERVIGNAC (préparation A.G. 2026)
- **11 mars 2025** – Journée hommage victimes terrorisme à VANNES (porte-drapeau : Jean-Pierre)
- **19 mars 2025** – Cérémonie mémorielle pour l'AFN à VANNES (Jean-Pierre porte-drapeau)
- **29 mars 2025** – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à KERVIGNAC (Jean-Pierre et Patrice porte-drapeaux, maître de cérémonie Henri)
- **25 avril 2025** – Cérémonie Ecole Militaire ST CYR à STE ANNE D'AURAY (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **7 mai 2025** – Cérémonie Libération Poche de LORIENT (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **7 mai 2025** – Signature capitulation (80 ans) à ETEL (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **23 mai 2025** – Cérémonie mémorielle Citadelle de Port-Louis (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **7 juin 2025** – Cérémonie mémorielle Martyrs Penfhièvre à LOCMINE (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **13 juillet 2025** – Cérémonie commémorative organisée par la Mairie de LOCMINÉ au Fort de Penthièvre à SAINT PIERRE QUIBERON (porte-drapeaux : Jean-Pierre et Patrice)
- **13 juillet 2025** – Cérémonie à LORIENT (porte-drapeau : Jean-Pierre)
- **23 août 2025** – Cérémonie à Kermassonnette (Kervignac) (porte-drapeaux : Patrice et Jean-Pierre)
- **23-24-25 septembre 2025** - Congrès National VALENCE
- **11 novembre 2025** – Cérémonie commémorative 14/18 à VANNES (porte-drapeau : Jean-Pierre)
- **11 novembre 2025** – Cérémonie mémorielle Armistice 14/18 à KERVIGNAC (porte-drapeau Patrice)
- **5 décembre 2025** – Cérémonie mémorielle ALGÉRIE à VANNES (porte-drapeaux : Patrice et Jean-Pierre).

C – RAPPORT MORAL

Je tiens une fois de plus à vous remercier de votre présence ici aujourd'hui. Par cette présence vous témoignez de l'intérêt que vous portez à notre association et à son développement.

La délégation du MORBIHAN comptait au 31 décembre 2025, 137 adhérents sans compter 6 décès et 14 radiations.

Quelques cérémonies mémorielles ont marqué de leur empreinte l'année 2025 :

- Le 7 mai 2025 : 2 temps forts se sont déroulés :
 - cérémonie de la Libération de la Poche de LORIENT à la Base Sous-Marine de KERMÉLO (nos deux porte-drapeaux : MM. LE HIR et THÉRY) représentaient la FNAPOG.
 - cérémonie à CAUDAN haut-lieu de la capitulation sans condition des troupes allemandes.
- Le 23 mai 2025 : cérémonie mémorielle à la Citadelle de Port-Louis en hommage aux 69 résistants bretons fusillés entre mai et août 1944.

Le récapitulatif des différents déplacements est à votre disposition auprès de la secrétaire, Mme Hermine THÉRY mais vous le retrouverez également dans le procès-verbal qui sera établi à la suite de notre assemblée générale.

Les 23-24 et 25 septembre 2025, nous nous sommes rendus au Congrès National qui s'est tenu à VALENCE (Drôme) vous en avez d'ailleurs eu le compte-rendu dans le journal de la FNAPOG (bulletin n° 5). Pour représenter notre délégation nous étions 5 membres :

- Mme BIHOUISE Martine, Vice-Présidente et Trésorière,
- M. et Mme THÉRY Patrice et Hermine, réciproquement porte-drapeau et secrétaire,
- M. et Mme LE HIR Jean-Pierre et Odile, Présidente et porte-drapeau.

Courant 2025, le Bureau National bénéficiant de deux legs substantiels a reversé aux différentes délégations dont la nôtre une somme non négligeable. En ce qui nous concerne 4 000 euros ont été versés ce qui nous a permis de régler le transport des congressistes pour Valence (entre autres la location d'un minibus ainsi que le carburant) frais non pris en charge. Rassurez-vous le reste de la somme versée est et sera utilisée à bon escient (frais postaux).

Parlons de notre dossier, que devient-il ?

Une requête a été déposée auprès du secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. L'objet de cette requête avait pour but de sensibiliser les élus de la République en responsabilité gouvernementale sur l'urgence de respecter pleinement le statut de Pupilles de la Nation et d'Orphelins de Guerre et de réparer une inégalité persistante de reconnaissance et de traitement.

Requête qui, à l'heure d'aujourd'hui est restée sans réponse.

M. PATUREL vous en dira j'en suis sûre quelques mots.

Intervention de M. PATUREL :

Il a indiqué que dans la conjoncture actuelle rien de constructif ne pouvait être envisagé mais a souligné que tout était réuni pour que la FNAPOG Nationale puisse diligenter ses actions le moment venu.

En conclusion, il faut rester solidaires et surtout porter haut et fort nos convictions en union avec nos parents MORTS POUR LA FRANCE : comme dit l'adage tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir.

Nous vieillissons tous, pour une continuité du devoir de mémoire, il pourrait être envisagé de faire appel aux pupilles de la nation mineurs afin qu'ils rejoignent nos rangs d'autant que pour eux l'adhésion est gratuite. Peut-être en connaissez-vous ? Il serait intéressant de partager avec ces jeunes leur ressenti.

Je vous remercie de votre attention. Si vous avez des questions, et dans la mesure du possible, je tâcherai d'y répondre immédiatement ou, après concertation avec le Bureau National.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

Résultat : VOTÉ A L'UNANIMITÉ

D – BILAN FINANCIER :

La présentation des comptes pour l'année 2025 est effectuée par le vérificateur aux comptes Jean-Pierre LE HIR.

Le vérificateur précise que les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2025. Il indique que la trésorerie actuelle est composée de l'entrée des cotisations moins les dépenses engagées.

Dont acte.

A l'issue de la lecture des rapports financiers, ceux-ci ont mis au vote de l'assemblée.

VOTE :

Contre : 0

Abstention : 0

RÉSULTAT : VOTÉ A L'UNANIMITÉ

Les comptes étant approuvés, QUITUS est donné à la trésorière.

L'ordre du jour de cette assemblée générale extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30.

De tout quoi il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par la Présidente ainsi que par la secrétaire de séance.

Odile LE HIR
Présidente

Hermine THÉRY
Secrétaire

FNAPOG - ARTOIS – FLANDRES

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du 18 avril 2026

Une nouvelle équipe est mise en place depuis un an ! Une équipe qui partage des principes de fraternité, de solidarité, de travail de mémoire. Notre engagement commun à la Garde d'Honneur de la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette ainsi que nos engagements au sein de diverses associations patriotiques ou autres prouvent notre investissement et la connaissance du milieu associatif.

C'est aussi la découverte du fonctionnement de la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre à travers notre délégation. La participation au congrès de Valence m'a ouvert les yeux sur les différentes difficultés administratives, sociales et financières des Pupilles et m'a permis de rencontrer, d'échanger, de créer des liens avec des personnes d'ici et d'ailleurs.

Pupille de la Nation, c'est un titre unique pour toutes celles et ceux qui l'ont reçu. Pourtant quand on y regarde de plus près, l'État a réussi à graduer la reconnaissance par un traitement différent suivant que votre parent ait été tué à la guerre ou qu'il ait été victime des nazis. Croyez-vous que la douleur en soit plus importante ? L'absence d'un parent, grandir sans son père ou avec un père ou une mère cabossé par ce qu'il ou elle a vécu, provoque la même souffrance. Il n'y a pas de hiérarchie dans la douleur, pourtant l'État l'a fait.

Nous avons la même souffrance, nous demandons la même reconnaissance.

Alors, il nous faut réclamer pour que notre statut soit respecté, demander les aides auxquelles nous avons droit, Il ne faut pas avoir honte de faire ces démarches, pourtant c'est un ressenti souvent évoqué par la plupart d'entre nous.

Il faut prendre conscience que seul on ne peut rien faire, ensemble nous pouvons faire bouger les choses : rencontrer les politiques pour les informer de notre situation et leur présenter la requête élaborée par la Fédération, cette requête demande entre autres une égalité de traitement entre tous les Pupilles et rappelle notre droit à réparation.

Plus cette requête sera portée par l'ensemble des Pupilles, plus on attirera l'attention de nos gouvernants sur notre situation. C'est aussi soutenir le travail réalisé par les membres du Conseil d'Administration. C'est un acte solidaire qui n'est pas seulement porté par des Pupilles mais aussi par des personnes sympathisantes qui considèrent que notre cause est juste.

L'année prochaine, nous commémorerons les 110 ans de notre statut qui a besoin d'être revu et corrigé bien qu'il a connu quelques évolutions comme la prise en compte des enfants de gendarmes, CRS, magistrats ou pompiers, les victimes de terrorisme.

Nous, nous vieillissons mais il y a de nouveaux Pupilles et il nous faut veiller à la prise de conscience de la Société et des Pouvoirs Publics pour que notre statut soit équitable pour chacun. Nous ne devrions plus avoir l'impression de mendier quand on demande une aide de l'État ! Notre droit à réparation doit être entendu, il suffirait que l'État applique l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits Humains :

« tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

C'est notre motivation pour porter ce droit à réparation et porter votre voix.



Bilan des activités Artois Flandres 2025

Le drapeau de la FNAPOG Artois Flandres était présent à :

- 32 Cérémonies patriotiques
- 12 Autres cérémonies
- 10 Réunions diverses
- 3 Funérailles
- 3 Participation aux Assemblées générales



Sépultures de soldats de la 1ère guerre mondiale
à la Nécropole Nationale de Notre Dame de Lorette

Cérémonie au mur des Fusillés à Arras

Place Foch à Arras
La trésorière
La secrétaire
La présidente



PROJETS 2026

- Rencontre avec les porte-drapeaux des écoles
- Rencontre avec le conseil municipal jeune de la ville d'ARRAS
- Rencontres avec les sénateurs et députés
- Notre délégation déposera une gerbe le 11 novembre au monument aux morts d'Arras

FNAPOG

Appt C 108 1, rue des Lauriers

31850 MONTRABÉ

Mail : passepont.claude@orange.fr

Tél : 06 83 51 37 82

Occitanie

Compte rendu de l'AGO du 29 avril 2026 à Bonrepos sur Aussonnelle.

Informations générales : L'AG s'est tenue au restaurant de Bonrepos sur Aussonnelle (ancien fief du président, à 45 km de l'actuel).

Étaient présents : Huguette Maneville, Pierre Picou, Michèle Boué (secrétaire) et Claude Passepont (président/trésorier). Excusés : Guy Carpis et Martine Stremmer.



Adhérents : de 22 en 2025 nous sommes passés à 17 en 2026. Cette baisse est due à une lassitude car aucune avancée de notre dossier.

Pouvoirs reçus : 7 sur 13 demandés ? **décevant .**

1°) Rapport moral et d'activité :

La FNAPOG Occitanie compte des adhérents très dispersés géographiquement avec un président qui a changé de domicile en 2024.

Nous ne faisons plus de dépôt de gerbe, changement de commune pour le président. Rappel : le drapeau a été cédé au Souvenir Français local.

La requête présentée au congrès de Valence en septembre 2025 a été envoyée aux élus d'Occitanie.

2°) Rapport financier.

Recettes : 17 cotisations à 22 €.

Dépenses : frais pour photocopies, enveloppes et affranchissement fait avec CB du président qui se rembourse ensuite. (le compte gratuit au Crédit Mutuel ne permet que des versements par chèque).

Avoir : 4272.63 €

À me rembourser : 59.90 €

Solde : 4212,73. €

Les prévisions pour 2026 sont sensiblement les mêmes.

Communication avec les adhérents ; 9 courriers postaux et 7 par mail.

Questions diverses :

Le bureau est inchangé

Si vous êtes imposable, on peut vous délivrer un reçu pour déduction fiscale de vos revenus.

Le Bureau National prévoyant une campagne d'info pour les 110 ans de la loi Georges Clémenceau, (voir doc joint) nous aurions préféré cette image.



Nos revendications :

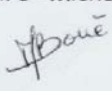
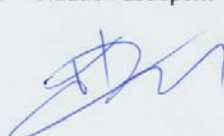
Assez d'effets de « com » avec les élus--> appel direct au Président de la République via 1^{er} Ministre (mode à définir). Nous méritons plus que l'aumône ou le saupoudrage qui nous sont parfois proposés.

À tous les candidats à la présidentielle de 2027 nous demanderons une réponse précise avec un **engagement écrit** concernant notre indemnisation.

Dans l'attente d'un règlement favorable prenez soin de vous

Le 08 mai 2026

Le président : Claude Passepont La secrétaire : Michèle Boué





Section de Moselle
Secrétaire : Jacqueline COUSIN
19, rue des Mairys
57130 JOUY AUX ARCHES

le 24 avril 2026

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 AVRIL 2026

Notre Assemblée Générale a débuté à 14h30, à la salle polyvalente 71, rue du Stade à Farschviller.

Présents :

Mesdames LORENZON Marie-Louise – COUSIN-ROUIMI Jacqueline

Messieurs BILL Daniel – WEBANCK Paul

Après avoir souhaité la bienvenue à nos adhérents présents et leurs conjoint(e)s, nous avons entamé l'ordre du jour, qui figurait sur la convocation à notre Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2026.

Le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 6 août 2025 a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

Le rapport moral lu par la présidente, ainsi que le rapport et compte-rendu financier du trésorier pour l'exercice 2025 sont approuvés par toutes les personnes présentes et représentées à l'unanimité.

Notre trésorier a présenté son rapport prévisionnel 2026 qui a été également approuvé à l'unanimité.

Messieurs Bernard CHAUPITRE et Hervé SEIGNE les vérificateurs aux comptes ont approuvé les comptes 2025. Monsieur Chaupitre a fait lecture de leur rapport.

Il y avait 18 personnes présentes et 28 pouvoirs réceptionnés.

La séance a été close à 16 heures, et une collation a été offerte à toutes les personnes présentes.

La secrétaire

Jacqueline COUSIN-ROUIMI

P.S. : Divers document joints



Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation Et des Orphelins de Guerre

Solidarité - Mémoire - Fraternité

Marie-Louise LORENZON
Présidente de la FNAPOG Nationale
Présidente de la FNAPOG Moselle
120 Rue Principale
57450 FARSCHVILLER
☎ : 03-87-89-25-08

✉ : lorenzon-malou@wanadoo.fr

Le 19 avril 2026

RAPPORT MORAL pour A.G. 2026

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Adhérent(e)s,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de nous retrouver lors de notre Assemblée Générale.

Avant de continuer, levons-nous pour rendre un hommage aux personnes qui nous ont quittées et tout particulièrement à Claude Berger, notre ancien trésorier. Ayons une pensée émue à leur rencontre.

Au 31 décembre 2025, nous comptons 109 adhérents pour notre délégation. Il se trouve que le manque d'espérance pour une réparation, la maladie, et parfois le décès, font que le nombre d'adhérents diminue régulièrement.

Le Congrès dans le Vercors dont vous avez toutes et tous reçu le compte-rendu a été un vrai moment de partage. Il est bien dommage de ne pas pouvoir le renouveler car nous rencontrons beaucoup de difficultés à organiser ce genre de manifestation. Nous sommes en effet très âgés, peu de personnes souhaitent encore se déplacer ce qui nous amènera cette année à organiser l'Assemblée Générale à Paris sur deux jours avec possibilité de loger à l'hôtel.

Après un nouveau jeu de chaises musicales, Madame Alice RUFO est nommée ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants dans le gouvernement de Sébastien LECORNU.

Nous avons envoyé une lettre de félicitations à Madame RUFO ainsi qu'une demande de rencontre.

La FNAPOG Nationale, représentée par Marie-Louise Lorenzon présidente nationale, Christiane Dormois, vice-présidente et Henri Paturel vice-président et trésorier national, a été reçu au niveau gouvernemental par le directeur-adjoint du cabinet David Dominé-Cohn et le contrôleur général des Armées, Conseiller spécial pour la ministre déléguée, Olivier Maigne.

Ce rendez-vous avait été convenu suite à la suppression de la mesure spécifique des 4 000 000 €, que nous avons obtenu de haute lutte, accordée aux pupilles majeurs en 2024 et 2025.

Cette mesure a finalement été maintenue dans le budget 2026 avec des critères plus drastiques.

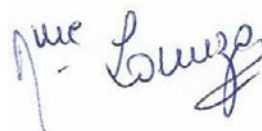
Je tiens à remercier nos bénévoles Jacqueline Cousin secrétaire, son mari Armand Rouimi, Daniel Bill trésorier, Paul Webanck, trésorier-adjoint, son épouse Irène, Colette la compagne de Claude Berger, les réviseurs aux comptes MM. Chaupitre et Seigne.

Leur dévouement est sans limite et nous leur sommes reconnaissants du temps qu'ils consacrent à l'association.

Une aide est toujours la bienvenue, aussi si parmi vous un ou une volontaire désire nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. La seule contrainte est de savoir se servir d'un ordinateur.

Notre dossier ne se résoudra pas cette année, et nous devons encore remettre l'ouvrage sur le métier..

Chers Ami(e)s, Adhérent(e)s, nous espérons pouvoir toujours compter sur votre soutien.



Marie-Louise LORENZON

Un voyage au Maroc pas comme les autres

J'avais toujours dit : « Jamais je n'irai là où mon père a été tué. »

Et pourtant, en octobre 2025, j'ai franchi le pas. Accompagnée de membres du bureau de la Sidi-Brahim Nord-Pas-de-Calais et de l'aînée de mes petites-filles, je me suis rendue au Maroc à l'invitation de l'Association des Ambassadeurs du Rif pour le Développement Humain.

Ce voyage fut bien plus qu'un déplacement. Ce fut un cheminement personnel, un voyage de mémoire, de transmission et, finalement, d'apaisement.

Une absence qui a marqué toute une vie

J'avais onze mois lorsque mon père a été tué au Maroc, le 25 novembre 1955. Je ne l'ai jamais connu. Il ne me reste de lui qu'une photographie où je suis dans ses bras, prise sans doute lors d'une permission.

J'ai grandi entourée de l'amour de ma mère, de ma grand-mère paternelle, de mes grands-parents maternels et des frères de mon père. Pourtant, à la maison, on parlait peu de lui. La douleur était trop présente. Le Maroc était un sujet tabou.

Pendant longtemps, j'ai vécu avec cette absence sans vraiment l'affronter. Je n'allais pas aux cérémonies commémoratives et j'ai malheureusement reproduit ce silence avec mes propres enfants.



Père & fille

Le temps de comprendre

Les années ont passé. Une colère sourde et un profond mal-être m'habitaient. Puis une rencontre a changé beaucoup de choses : celle d'un historien qui recherchait des documents sur l'embuscade dans laquelle mon père avait trouvé la mort.

J'ai alors rencontré des membres de la Sidi-Brahim, notamment le frère de l'un des soldats tués ce jour-là. Grâce à leur soutien, j'ai progressivement accepté de regarder cette histoire en face.

J'ai compris que participer aux commémorations ne signifiait pas entretenir la douleur, mais au contraire lui donner un sens. C'était une façon d'honorer mon père, de faire vivre sa mémoire et celle de ses camarades.

Je suis devenue secrétaire de la Sidi-Brahim du Pas-de-Calais. Le fanion de l'amicale m'a été confié et je le porte aujourd'hui avec fierté et honneur, en mémoire de ceux qui sont tombés pour la France.

Cette démarche m'a également permis de rencontrer de nombreux militaires, notamment des cadres

du 16e Bataillon de Chasseurs à Pied, ainsi que le président des Pupilles de la Nation, association que j'ai naturellement rejointe.

J'y ai appris des valeurs essentielles : la cohésion, le devoir de mémoire et la transmission.



Bernadette porte fanion

Le drame du 25 novembre 1955

Mon père avait été incorporé au 16e Bataillon de Chasseurs à Pied d'Arras en mai 1954. Après plusieurs missions en Afrique du Nord, il est envoyé au Maroc à l'automne 1955 dans le cadre des opérations dites de « pacification » menées dans le Rif.

Le 24 novembre, il se porte volontaire pour accompagner un blessé vers l'hôpital d'Aknoul. Le lendemain matin, le convoi quitte le camp de Tizi Ouzli.

À environ 1 800 mètres du col de Nador, il tombe dans une embuscade particulièrement meurtrière.

Le bilan est terrible : dix-neuf chasseurs sont tués sur le coup. Un vingtième succombera à ses blessures quelques jours plus tard.

À l'époque, les militaires français appelaient cette région formée par Tizi Ouzli, Aknoul et Boured « le triangle de la mort ».

Extrait du commandant Michel

Extraits du compte rendu des événements du 25 novembre 1955 du Chef de Bataillon MICHEL commandant le 16ème BCP. : « Le 25 novembre 1955, Tizi Ouzli, 7h30 un convoi quitte le PC Bataillon en direction d'Aknoul. Il est constitué, dans l'ordre, d'un Dodge (transportant le Sous/Lieutenant Roussel de la 1ère Compagnie et un groupe de combat complet de sa section, avec mission d'assurer, comme chaque jour la surveillance de la route d'Aknoul ; de l'ambulance du Bataillon, transportant sur Aknoul le Sergent Huet accompagné du Sergent Bogaert, du Caporal-chef Lambert, du Chasseur Gransart (infirmiers) et conduite par le Chasseur Camphin ; d'un Dodge transportant un groupe de combat (1ère Compagnie) d'escorte de l'ambulance (1 sergent, 1 caporal, 5 Chasseurs, 1 chauffeur). A 8 h alors que le convoi des 4 véhicules se trouvait à 1800 mètres environ du col de Nador, le Sous-Lieutenant Roussel et son camarade artilleur aperçoivent le départ de coup de feu tiré par un chasseur du Dodge suivant le véhicule sanitaire. Le convoi est

immédiatement arrêté. Les occupants de la jeep sautant à terre sont pris à partie par des tirs de F.M. et de fusil, qui avaient aussi pour objectif le véhicule sanitaire et le Dodge de 2ème position duquel était descendu le groupe de protection qui ripostait, tandis que de l'ambulance déjà en feu, un nombre indéterminé d'occupants (dont le blessé transporté) se repliait, en tirant, ... ». Bilan de l'embuscade : 19 chasseurs tués ainsi que 9 rebelles et 7 blessés. Un 20ème chasseur, Henri Charlet, est mort des suites de ses blessures 10 jours plus tard.

Une rencontre qui change tout

Lors de la commémoration de l'embuscade en 2024, un Marocain, Driss, vivant en France assiste à la cérémonie. Originaire de Tizi Ouzli, il souhaite rapprocher Français et Marocains autour d'une mémoire partagée.

Des liens se créent rapidement.

Avant de nous quitter, il nous lance une invitation :

— Un jour, vous viendrez chez nous.

Quelques mois plus tard, cette promesse devient réalité.

Le départ vers l'inconnu

Lorsque l'invitation officielle arrive pour octobre 2025, je sais que je ne peux plus reculer.

J'éprouve à la fois l'envie de découvrir ces lieux chargés d'histoire et une profonde appréhension à l'idée de marcher là où mon père a vécu ses derniers jours.

Le 10 octobre, nous embarquons pour Nador.

À notre arrivée, Driss, organisateur du séjour, nous accueille chaleureusement. Très vite, nous découvrons l'hospitalité marocaine et faisons la connaissance de Chaib et d'autres habitants qui nous accompagneront tout au long du voyage.

Une conférence initialement prévue est annulée . Le programme est alors réorganisé autour de visites de terrain, sur les sites marqués par la présence française dans la région.



Tizi Ouzli : sur les traces du passé

Notre première étape est Tizi Ouzli.

C'est d'ici qu'est parti le convoi du 25 novembre 1955.

Face aux vestiges du camp militaire, de nombreuses questions m'assaillent. Comment vivaient ces jeunes soldats, souvent à peine plus âgés que mes petits-enfants aujourd'hui ? Comment supportaient-ils l'isolement, le froid, l'incertitude ?

Des bâtiments, il ne reste que quelques ruines. Pourtant, la présence de l'histoire est partout.



Aknoul : le lieu de l'embuscade

Nous poursuivons notre route vers Aknoul et, surtout, vers le lieu exact de l'embuscade.

Le moment est intense.

J'ai apporté avec moi un peu de terre de mon jardin. Je la dépose discrètement sur ce sol où mon père et ses camarades sont tombés.

Dans le silence, je leur adresse quelques mots. Je leur dis que nous ne les oublions pas. Je leur dis que ce voyage leur est consacré. À cet instant précis, un profond sentiment d'apaisement m'envahit.

Comme si, après soixante-dix ans, quelque chose trouvait enfin sa place.

Plus tard, nous sommes reçus par le maire d'Aknoul. L'accueil est chaleureux et généreux. Les échanges portent sur notre histoire commune, sur la mémoire et sur la nécessité de transmettre aux générations futures.

Lieu de l'embuscade



Boured : les derniers vestiges

L'après-midi est consacrée à la visite des ruines du camp français de Boured. Dans cette région montagneuse du Rif, les traces du passé demeurent discrètes mais bien réelles. Ces pierres abandonnées témoignent encore d'une période complexe de l'histoire franco-marocaine.



Taza et la mémoire partagée

Le dimanche, nous découvrons Taza, ville située entre le Rif et le Moyen Atlas.

Nous parcourons la médina, le souk et les quartiers plus récents avant de rencontrer le deuxième vice-président de la ville. Là encore, les échanges sont riches et sincères. Au-delà des événements du passé, chacun exprime sa volonté de construire une mémoire partagée, respectueuse des souffrances et de l'histoire de chacun.

Un voyage d'apaisement

Ce voyage n'a duré que quelques jours. Pourtant, il restera l'un des plus importants de ma vie. Je suis partie avec mes doutes, mes craintes et mes blessures. Je suis revenue avec un sentiment de paix intérieure que je n'imaginais pas trouver.

Je tiens à remercier chaleureusement Driss pour l'organisation de ce séjour, ainsi que Chaib, Mourine et toutes les personnes qui nous ont accueillis avec tant de bienveillance.

Grâce à eux, j'ai mieux compris l'histoire de cette région, les conséquences du conflit et, surtout, j'ai pu accomplir un chemin personnel que je croyais impossible.

Soixante-dix ans après la disparition de mon père, ce voyage m'a permis de lui rendre hommage là où son histoire s'est arrêtée.

Et de continuer la mienne avec davantage de sérénité.

Le témoignage de Louise

En octobre 2025, j'ai eu la chance d'accompagner ma grand-mère au Maroc sur les traces de son père, mon arrière-grand-père, décédé au Maroc. Si ce voyage s'inscrivait avant tout dans une démarche familiale, il a rapidement pris pour moi une dimension beaucoup plus large.



Au départ, je souhaitais surtout être présente aux côtés de ma grand-mère dans cette étape importante de sa vie. Mais au fil du temps, j'ai compris que ce voyage était aussi une transmission.

Ce qui m'a particulièrement marquée a été de découvrir les lieux où ces événements se sont déroulés. Nous avons visité un ancien camp français, découvert des vestiges encore présents aujourd'hui, comme des tranchées ou certains bâtiments utilisés à l'époque. Marcher sur ces terres, observer le relief, imaginer les conditions climatiques, l'isolement et les difficultés auxquelles les soldats étaient confrontés m'a permis de mieux comprendre les conditions dans lesquelles ils vivaient. Ce que l'on lit dans un livre ou dans un dossier prend une tout autre dimension lorsque l'on se trouve sur place. Les événements deviennent plus concrets, plus réels.

Le moment le plus fort restera sans doute celui où ma grand-mère a déposé de la terre de France à l'endroit où son père a trouvé la mort. En la voyant si émue, j'ai pris conscience de l'importance de cette démarche. J'ai ressenti beaucoup d'admiration pour son courage, pour le travail de recherche qu'elle a mené pendant des années et pour sa volonté de comprendre ce qui s'était réellement passé.

J'ai également été très touchée par l'accueil qui nous a été réservé au Maroc. Les personnes que nous avons rencontrées ont cherché à nous aider à comprendre cette histoire, à partager leurs connaissances et à faire vivre un véritable échange entre

Français et Marocains. Ensemble, nous avons confronté les récits, découvert de nouveaux éléments et parfois corrigé certaines informations transmises au fil du temps. Cette recherche de vérité m'a particulièrement marquée.

Bien que je n'aie pas connu mon arrière-grand-père, ce voyage m'a permis de mieux comprendre son parcours ainsi que celui de toute une génération confrontée à la guerre. Au-delà de l'histoire familiale, il m'a aussi fait réfléchir à l'importance du devoir de mémoire. À une époque où les conflits continuent d'exister et où les connaissances historiques semblent parfois s'effacer, il me paraît essentiel de continuer à s'intéresser au passé afin de mieux comprendre le présent.

Ce voyage m'a permis de mieux comprendre une histoire que je connaissais jusqu'alors de manière lointaine. En découvrant les lieux, les témoignages et les recherches menées au fil des années, j'ai eu le sentiment de recevoir à mon tour une part de cette mémoire. Plus qu'un héritage familial, c'est un regard nouveau que j'ai reçu : celui qui pousse à s'interroger, à chercher à comprendre et à ne jamais considérer comme définitifs les récits qui nous sont transmis.

Louise, 19 ans petite fille de Bernadette Camphin

Carte Triangle de la Mort



Marie-Jeanne Rossini

La première femme décorée de la Médaille Militaire

La toute première femme qui reçut la Médaille Militaire fut Marie-Jeanne Rossini, cantinière du régiment des zouaves de la garde, décorée le 17 juin 1859.

Née Barbée, se marie le 20 avril 1854 avec Pierre Joseph Rossini, sergent du 2^{ème} régiment de zouaves.

Elle sert comme cantinière au régiment et fait campagne en Afrique en 1854 et 1855.

Lorsque son mari est transféré au régiment des *Zouaves de la Garde* en mars 1855, elle le suit et devient cantinière de ce prestigieux régiment.



Elle se distingue à Magenta le 4 juin 1859 où, confronté à un ennemi supérieur en nombre, les grenadiers de la Garde doivent reculer après avoir pris la redoute du pont qui franchit le *Naviglio Grande*.

C'est alors que trois compagnies des Zouaves de la Garde, sous les ordres du commandant de Bellefonds, contre attaquent et repoussent les rangs ennemis.

Mais entraînés par leur ardeur, ils se jettent au milieu des flots grossissants des Autrichiens, ils subissent alors de lourdes pertes et doivent reculer.



Dans la contre-attaque autrichienne, le commandant de Bellefonds est blessé à trois reprises.

C'est lors de cet assaut infructueux que la cantinière Rossini se distingue en prodiguant des soins aux blessés au plus fort de la mêlée, notamment *"en allant sous le feu de l'ennemi donner les premiers soins au commandant de Bellefonds, blessé"*

Si ce geste héroïque ne sauve pas la vie du commandant de Bellefonds qui décède de ses blessures le 8 juillet à l'hôpital de Novare, il est néanmoins remarqué par les autorités et Marie-Jeanne Rossini reçoit la médaille militaire, première femme à recevoir cette décoration mais aussi la médaille commémorative de la campagne d'Italie.



La seconde, à l'avoir obtenu le même jour, 17 juin 1859, fut la cantinière Madeleine Trimoreau, née Dagobert, du **même régiment** la reçoit des mains du maréchal de Mac Mahon.

De 1859 à 1871, douze femmes ont reçu cette distinction.



C'est le 22 janvier 1852, au Palais des Tuileries, que Louis Napoléon BONAPARTE, encore Président de la République, signe le décret de création de la « Médaille Militaire » destinée à récompenser les soldats de l'Armée de Terre et de la Marine.

Le décret du 29 février 1852, en fixe les caractéristiques essentielles avec notamment, sur le revers, la devise « Valeur et Discipline » ainsi que le ruban de couleurs jaune et vert.

Le 22 mars 1852, face au Carrousel du Louvre, a lieu la première cérémonie de remise de Médailles Militaires.

Le prince Président, arborant lui-même la décoration qui ornera bientôt la poitrine de 47 braves, dont la toute première, au sergent Jean-François Forgues, fantassin du 72^{ème} de ligne, et s'adresse, en ces termes, aux 6000 hommes figés au garde à vous :



« Soldats, combien de fois ai-je regretté de voir des soldats et des sous-officiers rentrer dans leurs foyers sans récompense, quoique, par la durée de leurs services, par des blessures, par des actions dignes d'éloges, ils eussent mérité un témoignage de satisfaction de la patrie ! C'est pour le leur accorder que j'ai institué cette médaille. Elle assurera 100 francs de rente viagère. C'est peu, certainement, mais ce qui est beaucoup, c'est le ruban que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui la porte est un brave... »

Le 10 mai suivant, une seconde cérémonie de grande ampleur rassemble 80.000 hommes et 100 bouches à feu sur le Champ de Mars ; 1705 soldats et sous-officiers seront mis à l'honneur et décorés de la Médaille Militaire.



Marie-Jeanne ROSSINI décède le 12 mai 1884.

Sources : Divers documents et internet.

Serge Clay

La Nation, entre fêtes et symboles

Par Stéphanie RAMOS

Lorsqu'un État naît, il ne surgit pas du néant : il est l'œuvre de mains, de voix et de volontés qui, dans l'élan fondateur, tracent les lignes de son avenir. Les bâtisseurs d'une nation choisissent des institutions — parfois ouvertes et libérales, parfois rigides et autoritaires — pour assurer sa cohésion et sa survie. Ces choix, inscrits dans la pierre et dans la mémoire collective, façonnent l'âme politique du pays.

La fête nationale, elle, est le miroir de cette âme. Elle condense en un jour les valeurs que la nation veut proclamer au monde et à elle-même. C'est un moment où l'histoire se fait spectacle, où le passé et le présent se tiennent par la main. L'égalité, dans ce cadre, ne se réduit pas à une stricte uniformité : elle est la reconnaissance que chaque citoyen, quelles que soient ses origines ou ses conditions, possède la même dignité et le même droit à participer à la vie commune. L'égalité véritable n'efface pas les différences, elle les embrasse dans un même horizon de justice.

En France, le 14 juillet, instauré en 1880, est devenu ce rendez-vous symbolique. À Paris, le défilé militaire déroule ses rangs impeccables sous les applaudissements. L'armée y incarne plus qu'une force armée : elle est la gardienne de la République, le témoin de ses luttes et de ses victoires, le lien vivant entre la nation et son histoire. Elle rappelle que la liberté et la paix ne sont jamais acquises sans vigilance.

À la même heure, dans d'innombrables villes et villages, d'autres défilés se forment. Des gerbes de fleurs sont déposées au pied des monuments aux morts, gestes sobres mais chargés d'émotion. Ces cérémonies, qu'elles soient grandioses ou modestes, tissent un fil invisible entre les générations. Elles disent que la nation n'est pas seulement un territoire, mais une mémoire partagée, un engagement renouvelé, et une promesse faite à ceux qui viendront après nous.

L'éclat de rire des enfants par Stéphanie RAMOS

Texte pour la célébration des 110 ans des Pupilles de la Nation

En ce moment solennel où la Nation célèbre les **110 ans des Pupilles de la Nation**, il est nécessaire de redonner voix à ces enfants qui, malgré la perte tragique de leurs parents au service de la patrie, furent accueillis par la République sous son aile protectrice. Depuis la loi du 27 juillet 1917, ces enfants, marqués par l'absence et le sacrifice, ont été élevés avec soin et dignité, dans une école de solidarité et de fraternité, symbole d'une Nation soucieuse de ne jamais oublier ceux qui ont offert leur vie pour sa liberté.

Imaginez un matin à la Maison d'Éducation des Pupilles de la Nation, où les éclats de rire des enfants se mêlent au calme des couloirs historiques, témoins de générations qui, au fil des décennies, ont reçu l'enseignement, l'amitié et la chaleur d'une communauté attentive à leur épanouissement. Ces enfants, devenus adultes, portent encore en eux la mémoire de leurs parents, l'honneur de leur nom et l'histoire d'une République attentive et juste.

Aujourd'hui, la célébration de ces 110 années n'est pas seulement un hommage à ces Pupilles, mais également une **affirmation de la solidarité nationale**, un rappel que la promesse faite par la République, celle de protéger et de soutenir les enfants dont les parents sont tombés pour la France, est vivante et pérenne. Qu'il s'agisse des premiers pupilles de la Grande Guerre, de ceux de la Seconde Guerre mondiale, des conflits coloniaux ou des victimes d'actes tragiques de notre temps, chaque histoire individuelle tisse le fil immuable de notre mémoire collective.

En ce jour mémorable, la Nation se penche avec gratitude et émotion sur ces destins marqués par le courage, la résilience et la dignité. La grandeur de la France se mesure aussi à travers l'attention portée à ces jeunes vies, jadis fragiles et orphelines de père ou de mère, et désormais symboles de la force humaniste et bienveillante de notre République.

Que ce **110ème anniversaire** soit une lumière qui éclaire le chemin de la mémoire, de la reconnaissance et de la solidarité, et que le souvenir des Pupilles de la Nation continue d'inspirer les générations futures à protéger, honorer et chérir les enfants frappés par le sacrifice des autres. Puissent-ils toujours sentir, au cœur de chaque citoyen, la présence d'une Nation qui n'oublie jamais.



Organigramme national

Présidente : Marie-Louise LORENZON 120 Rue Principale 57450 FARSCHVILLER 06 71 80 59 68 moselle@fnapog.fr	Secrétaire Nationale : Hélène BÉNÉZIT 1 B rue des Gravieres 78600 MAISONS-LAFFITTE 06 87 06 88 20 secretariat@fnapog.fr
Vice-Présidente : Christiane DORMOIS 11 chemin des Vareilles du Milieu 25220 CHALEZEULE 03 81 61 36 90 doubs@fnapog.fr	Vice-Président et Trésorier : Henri PATUREL 23, rue de Bretagne 14000 CAEN 06 60 14 53 62 normandie@fnapog.fr

ARTOIS FLANDRES Bernadette CAMPHIN 8 Bis Rue Marcel Sembat 62580 GIVENCHY en GOHELLE Tél. : 06 89 71 38 53 artois-flandres@fnapog.fr	MORBIHANGRAND- OUEST Odile LE HIR 14 rue de la Marne 56260 LARMOR PLAGE 06.51.97.54.56 morbihan@fnapog.fr	MOSELLE GAND-EST Marie-Louise LORENZON 120 Rue Principale 57450 FARSCHVILLER 06 71 80 59 68 moselle@fnapog.fr
NORMANDIE Henri PATUREL 23, rue de Bretagne 14000 CAEN 06 60 14 53 62 normandie@fnapog.fr	DOUBS, MEURTHE-ET-MOSELLE, VOSGES, BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Christiane DORMOIS 11 chemin des Vareilles du Milieu 25220 CHALEZEULE 03 81 61 36 90 doubs@fnapog.fr	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR Michel SARLANDIE 20 traverses d'Orange 13100 AIX EN PROVENCE. 06 52 06 34 25 paca@fnapog.fr
HAUTES-PYRÉNÉES Jacqueline GELIOT-DURAND 26 place du Marché Brauhauban 65000 TARBES 05 62 34 29 65 hautes.pyrenees@fnapog.fr	OCCITANIE (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne) Claude PASSEPONT Résidence « Les portes du Levant » Appt : C 108 1 rue des lauriers 31850 MONTRABÉ 06 83 51 37 82 haute-garonne@fnapog.fr	DRÔME - ARDÈCHE – VAUCLUSE Jean-Pierre LECLERE 275, chemin de Chaussagne 26400 DIVAGEU 07 44 83 22 27 adav@fnapog.fr
ILE-DE-FRANCE ANNE-MARIE HARCZYNSKI 3, rue de Grès 77240 CESSON 06 75 79 10 36 idf@fnapog.fr	HORS DÉLÉGATION Odile LE HIR 14 rue de la Marne 56260 LARMOR PLAGE 06.51.97.54.56 morbihan@fnapog.fr	

Copyright : FNAPOG 2026, **rédactrice en chef** Marie-Louise Lorenzon, **éditeurs** Hélène Bénézit, Christiane Dormois, Claude Passepont, Henri Paturel